Image not found or type unknown

Regroupement familial pour l'ascendant

Par **RLS**, le **16/11/2010** à **19:29**

Bonjour,
s'il vous plaît, j'ai besoin d'un conseil. Est-ce que j'ai la possibilité de faire venir en France ma mère qui est de nationalité russe? Elle a 67 ans, elle n'a pas de logement, ni de grosse pension de retraite en Russie. En 2006 nous avons fait une demande de visa long sejour auprès du consulat français, qui a été refusé sans explication. J'ai une soeur qui vit en Italie, mais elle n'a pas de salaire qui peut permettre de demander un regroupement familial. Mes parents étaient divorcés, mon père est décédé, ma mère n'a plus d'autres enfants en Russie.
Merci beaucoup pour votre aide.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés